

Différence de variabilité dans la conjugaison : le cas du présent en pulaar et en français

Dior Harouna¹

Résumé

La fondation de Saint-Louis du Sénégal en 1659 est selon Jacques Bernier (1976, p. 454) le début de l'influence française en Afrique de l'Ouest. Ce moment est considéré comme étant parmi les premiers contacts entre les Français et les Sénégalais. Cependant, selon Ibrahima Seck (2012, p.49), au milieu du 15^e siècle, il y a eu un premier contact des navigateurs français avec le fleuve Sénégal même si ce n'est qu'en 1638 que Thomas Lambert, capitaine Dieppois, a fondé un établissement fixe en construisant une loge de commerce sur la pointe de Bieurt, située à trois lieues de l'embouchure du fleuve. Depuis ces passages, les langues autochtones et la langue de l'ancien colonisateur entretiennent des relations socio-historiques irréversibles. Mais au-delà de celles-ci, il y en aurait de plus conflictuelles émanant de ce maintien du français au statut de langue officielle au détriment des langues locales/nationales qui peinent à se propulser. Néanmoins, grâce à leur proximité depuis des décennies, il est évident que leur contact engendre des faits qui méritent d'être étudiés linguistiquement. Cet article aborde alors la relation entre l'une des langues nationales du Sénégal, le pulaar du Fouta Toro, qui est un dialecte du peul de la branche nigéro-congolaise, et le français qui est une langue romane. Qu'est-ce qui fait réellement la particularité de la conjugaison de chacune de ces deux langues ? L'étude a pu démontrer que la conjugaison du pulaar est aspectuelle alors que celle du français, en plus de l'aspect, tient compte d'autres paramètres.

Mots-clés : variabilité, pulaar, conjugaison, verbe, voix

Abstract

The foundation of Saint-Louis du Sénégal in 1659 is, according to Jacques Bernier (1976, p. 454), the beginning of French influence in West Africa. This moment is considered to be among the first contacts between the French and the Senegalese people. However, according to Ibrahima Seck (2012, p.49), in the middle of the 15th century, there was a first contact of French navigators with the Senegal River even if it was not until 1638 that Thomas Lambert, captain Dieppois, founded a permanent establishment by building a trading lodge on the Pointe de Bieurt, located three leagues from the mouth of the river. Since these passages, the indigenous languages and the language of the former colonizer have maintained irreversible socio-historical relations. But beyond these, there would be more conflicting ones emanating from this maintenance of French as an official language to the detriment of local/national languages which paint to propel themselves. Nevertheless, thanks to their proximity for decades, it is obvious that their contact generates facts that deserve to be studied linguistically. This article then discusses the relationship between one of the national languages of Senegal, the Pulaar of Fouta Toro, which is a dialect of the Fulani of the Niger-Congolese branch, and French which is a Romance language. What is really special about the conjugation of each of these two languages? The study was able to demonstrate that the conjugation of Pulaar is aspectual while that of French, in addition to aspect, takes into account other parameters.

Keywords: variability, pulaar, conjugation, verb, voice

Introduction

L'environnement linguistique sénégalais présente une situation multilingue plaçant le français, une langue européenne héritée des décombres de la colonisation en face de plusieurs autres

¹PhD en Sciences du langage, écrivain et enseignant-chercheur, Laboratoire SOLDILAF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Thèmes de recherche : linguistique et didactique du français. Publications récentes : DIOR, Harouna (2021a). Les élèves sénégalais et la langue française à l'oral : éventuelles causes d'un désamour. *JPIC*, vol., n°2, pp 264-272 ; DIOR, Harouna (2021b). Étude contrastive d'erreurs d'accord des participes passés au lycée : avoir et verbes pronominaux. *Ziglobitha*, n°3, pp 131-146 ; DIOR, Harouna (2022a). La promotion des langues nationales au Sénégal : d'une nécessité au manque de concrétisation. *Djiboul* n°3, vol.2, pp110-123. *Romans et recueil de contes* : (2017). *La forêt en flammes* (sous-titre : *La dégénérescence d'une famille*), Harmattan. (125p) ; (2021). *Une longue réponse ou les fluctuations d'une société*. (Edilivre) 119p. Recueil de contes (2019). *Les sages paroles d'un érudit du Fouta*, Harmattan. (106p). Contact : diorharouna47@gmail.com

langues autochtones avec lesquelles il a tissé des relations très profondes. Cependant, dans la politique linguistique du Sénégal, toutes les langues locales n'ont pas le même statut. D'abord en 1971, un décret avait rendu disponible la transcription de six d'entre elles avant que celle d'autres ne s'en suive ultérieurement. D'ailleurs, jusqu'au moment où nous rédigeons ce travail, toutes les langues locales du Sénégal ne sont pas élevées au statut de langues nationales. Mais parmi les langues à être reconnues comme langues nationales il y a le wolof, langue véhiculaire, le pulaar, le serer, le diola, le malinké et le soninké. Vu les relations historiques que ces langues sénégalaises ont eu à entretenir avec le français, il est évident que des études s'intéressent aux comparaisons entre leurs différents systèmes. Cet article revient précisément sur la différence de variabilité dans la conjugaison d'une langue indo-européenne et d'une autre de la famille nigéro-congolaise. C'est alors une contribution qui s'inscrit dans une étude contrastive de la grammaire normative française et peule.

Ne serait-il pas important de revenir sur une différence sous l'angle de leur conjugaison bien qu'étant toutes les deux des langues Sujet-Verbe-Objet(SVO) ? Quelles sont les particularités de chacune des conjugaisons ? Pour répondre à ces questions, il faudrait poser ces deux hypothèses :

- la conjugaison du pulaar est aspectuelle ;
- la conjugaison française tient en compte beaucoup d'autres paramètres en plus de l'aspect.

Ainsi, pour mener à bien cette étude, il nous faudra, en nous servant d'une recherche documentaire sur la question, présenter d'abord ces deux langues aux origines, statuts et histoires différents avant de montrer les caractéristiques de chacune des conjugaisons pour bien déceler cette différence de variabilité.

1. Présentation des deux langues

Les langues jouent un rôle très important chez tous les peuples, des plus urbanisés aux plus reculés. Ce sont de véritables outils de communication qui partagent le fait d'être dynamiques mais qui se différencient les uns des autres. Ce sont de sérieux moyens d'identification, de pression, d'oppression, d'assimilation... Pour le cas du Sénégal, la relation mémorable entre le français et les langues sénégalaises dont le pulaar a montré des particularités de chacun des idiomes. D'abord, il faut préciser que pour le pulaar, beaucoup de termes sont utilisés comme le peul, le fulani, le fula, le fulfulde, le pular et le pulaar. Pour évoquer cette variété de terminologies, Inoussa Guiré (2015, p.25) rappelle que les locuteurs natifs utilisent dans leurs parlers, les termes de « fulfulde » pour les parlers allant de Mali au Tchad, « pulaar » pour les parlers de l'Ouest (Sénégal et Mauritanie) et enfin « pular » pour le parler de Guinée (Diki-Kidiri et Baboya, 2003, p.5). Les anglophones eux, parlent de « fulani ». Mais pour plus d'harmonie, contentons-nous de la simplification qu'en ont faite Aliou Mohamadou et Oumar M. Dème (2017, p.1) en ces termes : « *Les locuteurs du peul désignent leur langue par deux termes : pulaar en Afrique Occidentale à partir de l'Ouest du Mali jusqu'à l'Océan Atlantique, et fulfulde partout ailleurs* ».

L'autre harmonisation que nous pouvons considérer est celle révélée par Aliou Mohamadou (2014, p.15) qui souligne que l'UNESCO prône l'emploi de « fulfulde » indépendamment des variantes dialectales. Un choix raisonnable puisque le terme fulfulde est plus employé que les autres comme « pular » et « pulaar » qui intéressent moins d'aires géographiques.

Mais du point de famille de langues à laquelle appartient le peul, Abdourahmane Diallo (2015, p.2) soutient l'affiliation de cette langue dans le phylum du Niger-Congo et plus exactement à la branche de la famille atlantique. En termes clairs, le peul appartient au sous-groupe Ouest-atlantique de la grande famille nigéro-congolaise, la famille la plus étendue des groupes des langues africaines vu son nombre important de locuteurs mais aussi la superficie qu'occupent ces derniers. L'espace qu'ils occupent se subdivise en foyers à degrés d'importance variable

occasionnant des variétés dialectales –n’empêchant pas certes l’intercompréhension- mais occasionnant une diversification des parlers. C’est parce qu’au moins dans ces dix-huit pays, le peul est parlé : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Centrafrique, Tchad, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Cap-Vert, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Côte d’Ivoire.

Dans cette étude, il est donc question du peul tel que parlé au Sénégal donc du pulaar. Au Sénégal, le peul (donc le pulaar dans cette étude) est, depuis des décennies, l’une des premières langues nationales à être codifiées mais aussi fait partie des plus importantes en termes du nombre de locuteurs. En 1984 déjà, Gheslaine Perrin (p.16) a souligné que le pulaar est la deuxième langue du Sénégal, parlé par près du quart de la population.

Quant au français, il est de la famille des langues indo-européennes. Il est né de la branche des langues dérivées du latin comme l’italien, le roumain, le portugais, l’espagnol, le catalan...C’est une langue, certes d’origine européenne mais qui, aujourd’hui, est la langue officielle (ou co-officielle) dans plus de 20 pays africains. Pour le cas du Sénégal qui nous intéresse dans cette étude, rappelons son statut de langue officielle car ayant été, après l’indépendance du pays, entre autres raisons, la langue la « plus disponible et fonctionnelle » que les langues locales dont la codification et la reconnaissance comme langues nationales n’ont pas semblé être une priorité au début. Aujourd’hui, même si cette langue romane qu’est le français n’est pas la plus parlée car étant bousculée par les langues nationales, force est de reconnaître qu’elle s’est implantée et est toujours, aux yeux des politiques linguistiques pour diverses raisons, la langue à occuper seule ce statut de langue officielle. Par ailleurs, même si le français et le pulaar présentent des structures syntaxiques « SVO » comme dans **(1) : Je(Sujet) +mange** (verbe) + **du riz** (objet) en français et **(2) : Mi(Sujet) +ñaama** (verbe) +**maaro** (objet), il existe plusieurs facettes de ces deux langues qui méritent d’être étudiées et comparées.

2. Le verbe : classification en voix en pulaar, et en groupes en français

Le verbe fait partie de la classe des mots variables comme le nom (ami, amie, amis, amies), le pronom (il, elle, ils...), le déterminant(le, la, les, mon, ton...) et l’adjectif qualificatif (joli, jolie, jolis, jolies).D’ailleurs, la définition du verbe proposée par Irène M. Kalinowska (2014) en fait l’un des mots les plus variables. Dans ce sens, elle rappelle :

« ...le verbe est un mot (ou une suite de mots) qui se conjugue à différents temps (présent, passé composé...), modes (indicatif, subjonctif...) et voix (active, passive). Il varie aussi en nombre (singulier, pluriel), en personne (je, tu, il...) et parfois en genre (masculin/féminin : le couvert est mis/la table est mise).» (Kalinowska, 2014, p. 15)

Ainsi, pour conjuguer correctement un verbe en français, il faudrait tenir compte de tous ces paramètres. Chacun d’eux octroie des désinences au verbe. On dit qu’il est conjugué quand il porte ces marques que l’on ajoute à la forme invariable appelée infinitif. Cependant, en pulaar, la voix et l’aspect semblent être les éléments les plus déterminants pour bien conjuguer les verbes.

2.1. Voix en pulaar

Si en pulaar, dès l’infinitif, on reconnaît la voix du verbe, en français on parle de groupes qui sont identifiables par certains critères. Mais la précision majeure concernant la conjugaison peule est que l’aspect y joue un rôle central. Deux spécialistes de la question sont revenus sur cet aspect. Il s’agit d’abord de Fary Silate Ka (1986-87, p.380) selon qui le pulaar est une langue qui, dans l’expression des modalités verbales –dans la conjugaison– privilégie l’aspect. Pour définir l’aspect, nous nous contenterons de la définition proposée par Dubois et coll.

(1994, p.53) qui soutiennent que l'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe(ou par le nom d'action), c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement (aspects inchoatif, progressif, résultatif, etc.)

Certes nous avons les marques de voix (active : *mi ñaama*, présent, aspect inaccompli (de l'infinitif *ñaamde*) ; moyenne : *mi soodoo*, présent, aspect inaccompli (de l'infinitif *soodaade*) ; passive : *mi noddee*, présent, aspect inaccompli (de l'infinitif *noddeede*)) et de forme (affirmative : *mi faamii* (de l'infinitif *faamde*) ; négative : *mi lootaaki* (de l'infinitif *lootaade*), mais celles de l'aspect sont plus perceptibles. Ce qui fait que la morphologie de « *mi yahii* » (pour toutes les personnes) c'est-à-dire yah+ii = (je suis parti) montre clairement qu'il s'agit de l'accompli. Contrairement à « *mi yaha* » et « *mi yahat* » qui expriment respectivement le présent et le futur donc l'inaccompli. Ils signifient respectivement « je pars » et « je partirai ». Cependant, pour marquer une antériorité dans l'accompli, le morphème « *no* » qui, peut être considéré comme une marque « temporelle », peut être utilisé comme dans l'exemple suivant : « *Mi faamii* (accompli : j'ai compris) mais « *mi faamii+no* : j'avais compris, marque une antériorité). Si nous nous référons à ce qui est évoqué, nous pouvons affirmer qu'en pulaar, l'accompli correspond au passé(en français) et l'inaccompli, au présent et au futur(pour la même langue). Cette idée est défendue par Inoussa Guiré (2015, p.39) qui précise qu'en fulfulde, les aspects accompli (le perfectif) correspond au passé du français, et l'inaccompli (l'imperfectif) au présent et au futur.

Mais Aliou Mohamadou et Oumar M. Dème (2017, p.5) ont donné plus de précisions en rappelant que l'accompli correspond souvent avec les verbes dynamiques , au passé composé comme « *mi hootii* »(je suis rentré), « *o haalii* »(il a parlé)...), « *mi addaani deftere ndee* »(je n'ai pas apporté le livre, et avec les verbes d'état, au présent de l'indicatif comme *yeewtere ndee welii* (la discussion est géniale) ou *mi sellaaani* (je suis malade). Quant à l'inaccompli, il correspond au présent ou au futur.

Par ailleurs, il faut préciser que de même que l'aspect, en pulaar, la voix est un paramètre, à connaître pour bien pratiquer la conjugaison. Ainsi, avant de démarrer cet exercice, il faudrait bien définir la voix du verbe qui peut être active, moyenne ou passive. Pour reconnaître chacune des voix, il sera question d'observer la morphologie du verbe à l'infinitif. Présentons ces exemples :

- *Gaañde* (blesser) est formé de la façon suivante : **Gaañ + Ø + de**. Ce verbe qui est à la voix active est formé comme suit : le morphème lexical « **Gaañ** » + l'affixe zéro « **Ø** » + la marque de l'infinitif « **de** ».Voici quelques exemples de verbes à la voix active : *faamde* (comprendre), *limde* (compter), *tinndude* (conter)...
- *Gaañaade* (se blesser) est formé de la façon suivante : **gaañ+aa+de**. Dans ce cas précis, le verbe est à la voix moyenne d'autant plus qu'il est composé d'un morphème lexical « **gaañ** »+ l'affixe « **aa** »+ la marque de l'infinitif « **de** ».En pulaar, les verbes à la voix moyenne correspondent en quelque sorte à la forme pronominale en français puisque l'action revient sur l'auteur. Voici quelques exemples de verbes à la voix moyenne : *boornaade* (*se vêtir*), *roondaade* (porter sur sa tête), *labaade* ou *femmbaade* (*se raser*)...
- *Weddeede* (être jeté) est formé de la manière suivante : **Wedd+ee+de**. Il s'agit de la voix passive. Nous remarquons que ce verbe à l'infinitif a un morphème lexical « **wedd** »+ l'affixe « **aa** » + la marque de l'infinitif « **de** ».Voici quelques exemples de verbes à la voix passive : *noddeede* (être appelé), *faameede* (être compris), *fuunteede* (être trompé), *walleede* (être assisté)...

Cependant, Aliou Mouhamadou et Oumar M. Dème (2017, p.5) rappelle que certains verbes en peul peuvent ne pas admettre l'une des voix. Selon ces spécialistes, *warde* (tuer) et *wareede*

(être tué) peuvent être bien employés mais « *le locuteur du peul ne peut pas utiliser ce lexème à la voix moyenne comme le ferait facilement le français à la forme pronominale (se tuer)* ». Par ailleurs, *manade* (dormir) semble n'accepter que la voix moyenne. À la voix active, on dit *danndin 'de* (bercer).

Cependant, il faut préciser que les verbes ne se terminent pas de la même façon dans les deux dialectes peules à savoir le pulaar (du Sénégal, du Fouta Toro) et le pular du Fouta Djallon (Guinée). Si nous avons montré que le verbe en pulaar se termine par **-de** à l'infinitif, c'est parce que nous nous sommes servi de la variante peule du Fouta Toro à savoir le pulaar (avec deux « **aa** »). Mais en pular (avec un seul « **a** »), la marque de l'infinitif est **-gol** (comme nous l'avons constaté dans *Précis de grammaire et de lexique du peul du Fouta Djallon* d'Abdourahmane Diallo (2015)). Voici quelques exemples de cette variante au niveau de la marque de l'infinitif dans le pulaar et dans le pular qui sont des dialectes du peul :

Tableau 1 : Différences de la marque de l'infinitif du pulaar et du pular

Fouta Toro (Pulaar)	Signification	Fouta Djallon (Pular)
Verbes à l'infinitif		Verbes à l'infinitif
<i>Suusde</i>	Oser	<i>Suusugol</i>
<i>Limde</i>	Compter	<i>Limugol</i>
<i>wakkilaade</i>	Avoir du courage	<i>wakkilagol</i>
<i>hebde</i>	Avoir	<i>hebugol</i>
<i>Yeewtude</i>	Parler, discuter	<i>yeewtugol</i>
<i>Welnude</i>	Rendre délicieux	<i>welnugol</i>

2.2. Groupes en français

Si en pulaar, quelle que soit la voix du verbe (active, moyenne, passive), la marque de l'infinitif est **-de** comme dans « *haalde* : voix active » (parler), « *labaade* : voix moyenne » (se raser), « *hedeede* : voix passive » (être écouté), en français, la désinence de l'infinitif varie. Voici quelques exemples :

- Mang-**er** : —**ER** est la désinence du présent de l'infinitif du verbe manger ;
- Fin-**ir** : —**IR** est la désinence du présent de l'infinitif du verbe finir ;
- Pouv-**oir** : —**OIR** est la désinence du présent de l'infinitif du verbe pouvoir.

C'est à partir de ces terminaisons que l'on définit le groupe auquel le verbe en question appartient. Dans la conjugaison française, nous distinguons trois groupes. La notion de groupe de verbes place les verbes qui appartiennent au même groupe (les deux premiers) à une régularité des désinences dans la conjugaison puisque tous les verbes d'un même groupe ont des règles de conjugaison en commun. Ces verbes se conjuguent alors à partir d'un seul radical. Et ce critère exclut le verbe « aller ». Le troisième, composé de verbes irréguliers, a, comme l'indique son nom, une conjugaison irrégulière. Proposons quelques critères de distinction des différents groupes :

- Le 1^{er} groupe regroupe les verbes qui se terminent par —ER sauf aller. Ce groupe régulier et est composé du plus grand nombre de verbes.

Soient les exemples : Chanter au présent, à l'imparfait et au futur simple de l'indicatif : nous mettrons les désinences en gras.

Tableau 2 : Verbes du 1^{er} groupe

Infinitif/1^{er} groupe	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
CHANTER	Je chante	je chantais
	tu chantes	tu chantais
	il/elle chante	il/elle chantait
	nous chantons	nous chantions
	vous chantez	vous chantiez
	ils/elles chantent	ils/elles chantaient

Comme nous le constatons, le radical reste toujours le même bien qu'on ait changé le temps. Il suffit de connaître alors le groupe et les désinences relatives au temps de la conjugaison. Ainsi, nous retenons en guise d'illustration que pour les verbes du 1^{er} groupe, les désinences du présent de l'indicatif sont : 1^{ère} pers du sing (—e), 2^e pers du sing(—es) , 3^e pers du sing(—e), 1^{ère} pers du plur(—ons), 2^e pers du plur(—ez) et 3^e pers du plur(—ent). Il faut se servir de ce principe pour les autres temps de la conjugaison française. D'après cette explicitation, le verbe « aller » bien qu'ayant la même terminaison que les verbes du 1^{er} groupe n'en fait pas partie d'autant plus qu'il ne garde pas le même radical au cours de sa conjugaison. Voici un exemple avec les mêmes temps qu'avec le verbe chanter :

Tableau 3 : Verbes « ALLER » comme exception du 1^{er} groupe

Infinitif ALLER (ER mais 3^e groupe)	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
ALLER	Je vais	J'allais
	Tu vas	Tu allais
	Il/elle va	Il/elle allait
	Nous allons	Nous allions
	Vous allez	Vous alliez
	Ils/elles vont	Ils allaient

L'exclusion de ce verbe du 1^{er} groupe ne pouvait pas être motivée par les critères de désinences —**ER** à l'infinitif et le participe présent en —**ANT** qu'il partage avec les verbes de ce groupe. Mais le changement du radical révèle son caractère irrégulier, et du coup, il l'exclut du 1^{er} groupe.

- Le deuxième groupe est composé des verbes dont la désinence de l'infinitif est —**IR** et le participe présent en —**ISSANT**. Ce dernier critère exclut certains verbes qui se terminent par —**IR** à l'infinitif mais avec une autre forme de participe présent. Sonia Gerolimich et Isabelle Stabarin (2007, p.148) ont apporté quelques précisions soulignant que « la classification des verbes du 2^e groupe ne se fonde pas seulement sur l'infinitif (—**IR**), mais prend en compte la forme du verbe conjugué ; notamment de l'affixe —**ISS** aux formes du pluriel, initialement indice des verbes inchoatifs².

² L'aspect inchoatif sert à indiquer soit le commencement d'une action ou d'une activité, soit l'entrée dans un état. En français, l'inchoatif peut être exprimé par un préfixe (**en-** comme dans s'endormir) ou un suffixe (**-ir** comme dans verdir) ou par **commencer à** suivi de l'infinitif comme dans « il commence à travailler ».

Tableau 4 : Verbes du 2^e groupe

Infinitif FRANCHIR (-IR Verbe du 2^e groupe)	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
FRANCHIR et —ISS au pluriel	Je franchis	Je franchissais
	Tu franchis	Tu franchissais
	Il franchit	Il franchissait
	Nous franchissons	Nous franchissions
	Vous franchissez	Vous franchissiez
	Ils/elles franchissent	Ils/elles franchissaient

Comme nous le constatons, ce verbe se termine à l'infinitif par —IR mais cela n'en fait pas automatiquement un verbe du 2^e groupe, si on se base exclusivement sur ce critère, car il le partage avec d'autres qui, pourtant, sont d'un autre groupe. Pour les identifier, il faut questionner le participe présent qui doit être en —ISSANT pour le 2^e groupe. Sinon se rabattre sur le critère révélé par Sonia Gerolimich et Isabelle Stabarin selon lequel, il faut qu'à partir du pluriel (nous, vous, ils) que la forme —ISS apparaisse. D'ailleurs, nous avons mis en gras cette forme du pluriel dans l'exemple ci-dessus.

Ce dernier critère exclut certains verbes comme venir, partir... qui, certes se terminent par —IR à l'infinitif mais n'ont pas les formes du pluriel (nous, vous, ils) en —ISS comme l'atteste le tableau suivant :

Tableau 4(1) : Verbes « Venir » comme exception du 2^e groupe

Infinitif VENIR (—IR mais 3^e groupe)	Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
VENIR : se termine par —IR mais il y a l'absence de —ISS au pluriel (nous, vous et ils)	Je viens	Je venais
	Tu viens	Tu venais
	Il/Elle vient	Il/elle venait
	Nous venons	Nous venions
	Vous venez	Vous veniez
	Ils/elle viennent	Ils/elles venaient

Il faut remarquer souvent, nous pouvons vraiment être dans l'incapacité de savoir si le participe présent est ISSANT ou ANT. À partir de ce moment, il faut se rabattre sur le deuxième critère relatif à la présence de —ISS au pluriel dans la conjugaison. Ce qui nous permet de conclure que « venir » n'est pas un verbe du 2^e groupe puisqu'à partir du pluriel « nous », il y a l'absence de l'afixe —ISS comme nous l'avons dans le tableau ci-dessus (au présent, nous venons, vous venez, ils/elles viennent).

- Le 3^e groupe correspond aux autres verbes dont les critères d'identification ne répondent pas à ceux précités pour les groupes précédents. C'est un groupe composé de plusieurs variétés de désinences à l'infinitif parmi lesquelles nous pouvons celles en :—IR(venir),—ER(aller)—DRE(pondre),—OIR(vouloir),—OIRE(croire)—TRE(accroître)...

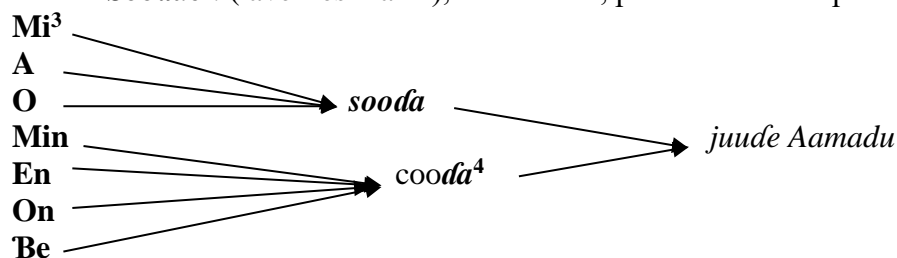
3. Les trois voix en pulaar et les trois groupes en français au présent de l'indicatif

Pour illustrer les différences de variabilités dans la conjugaison des deux langues, nous allons nous servir de chacune des voix et chacun des groupe avec une illustration par un verbe au présent.

3.1. Pulaar : variabilité selon l'aspect et la voix

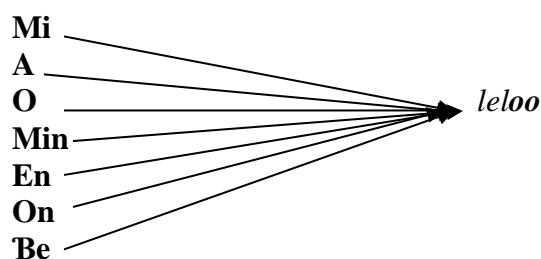
Servons de ces graphiques pour faire remarquer que dans la conjugaison pulaar l'aspect et la voix commandent la variabilité. Connaître ces deux paramètres nous aide à bien conjuguer. Voici trois verbes au présent dans les trois voix (active, passive, moyenne) :

- **Soodde** : (laver les mains), voix active, présent donc l'aspect accompli

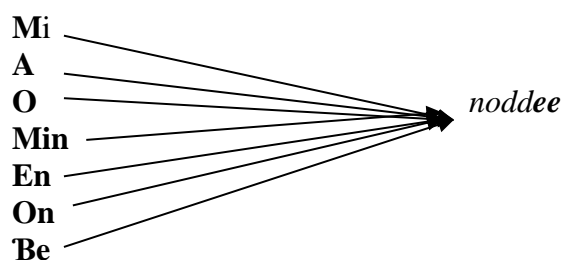


Pour un verbe qui n'admet pas cette alternance consonantique, la même lettre est reprise pour toutes les personnes. Voici un exemple au présent d'un verbe à la voix active qui ne connaît pas de modification consonantique : **Limde** (compter) : *Mi lima, a lima, O lima, Min lima, En lima, Be lima*)

- **Lelaade** (se coucher), voix moyenne, présent donc l'aspect accompli



- **Noddeede** (être appelé), voix passive, présent donc l'aspect accompli



Les désinences verbales pour l'inaccompli (présent) se présentent sous ces différentes formes pour ces trois voix : radical+**a** pour la voix active ; radical+**oo** pour la voix moyenne et enfin radical+**ee** pour la voix passive. Il faut alors connaître la voix du verbe et l'aspect pour y insérer les terminaisons. Donc dans la conjugaison pulaar, les désinences ne varient pas en personne et en nombre mais c'est l'aspect et la voix qui ordonnent leurs voix. Donnons un exemple : **yarde**(boire) :*Mi yara/Be njara*(voix active, présent, aspect accompli), **Gollaade**(travailler) :*Mi golloo/ Be ngolloo*(voix moyenne, présent, aspect accompli), **fooleede**(être vaincu) :*Mi foolee/Be poolee*(voix passive, présent, aspect accompli). Voici un autre cas pour l'aspect accompli avec les trois voix : **yarde**(boire) : *Mi yarii/Be njarii*(voix active, passé composé, aspect accompli), **gollaade**(travailler) : *Mi gollima / Be ngollima*(voix moyenne, passé composé, aspect accompli), **fooleede**(être vaincu) : *Mi foolaama / Be poolaama*(voix passive, passé composé, aspect accompli).

³ Souvent ces personnes se présentent respectivement de cette manière : *mido, ada, ombo, emin, enen, onon, ebe*

⁴ Nous avons « *cooda* » au pluriel au lieu de « *sooda* » à cause de l'alternance consonantique. Nous allons évoquer ce phénomène dans les parties suivantes

Il est à rappeler aussi qu'à l'aspect accompli, la désinence reste la même pour tous les verbes de la même voix. La variété ne tient pas compte de la personne ou du nombre. Présentons ce tableau récapitulatif de la variabilité des trois voix aux deux aspects

Tableau 5 : Récapitulatif de la variabilité en pulaar selon l'aspect et la voix

Aspects	Voix		
	Active (<i>yarde</i>)= boire	Moyenne (<i>soodaade</i>)=se laver les mains	Passive (<i>noddeede</i>)=être appelé
Inaccompli (ex. présent)	Mi <i>yar+a/Be njar+a</i> donc radical +a	Mi <i>sood+oo/Be⁵cood+oo</i> donc radical +oo	Mi <i>nodd+ee/Be nodd+ee</i> donc radical +ee
Accompli (ex. passé composé)	Mi <i>yar+ii/Be⁶njar+ii</i> donc radical+ ii	Mi <i>sood+iiima/Be cood+iiima</i> donc radical + iima	Mi <i>nodd+aama/Be nodd+aama</i> donc radical +aama

Après ces deux critères relatifs à l'aspect et à la voix et qui sont déterminants pour une bonne conjugaison en pulaar, il serait intéressant de revenir sur ceux qui définissent un bon accord dans la conjugaison en français.

3.2. Variabilité selon les groupes, les temps, les personnes, les modes en français

Contrairement à la conjugaison peule pour laquelle il y a moins de paramètres à considérer, en conjugaison française les notions de temps, de personne, de nombre, de mode, de voix sont déterminantes. Chacun de ces facteurs précités dépose sa marque dans les formes que le verbe prend dans sa conjugaison. Pour illustrer cette variabilité dépendante de plusieurs données, il faudra nous servir d'une conjugaison au présent des verbes des trois groupes afin de ressortir les désinences relatives au temps en question, au mode, aux personnes, au nombre, à la voix...

Tableau 6 : Désinences du présent de l'indicatif des verbes des trois groupes

Chercher (1 ^{er} groupe)	Saisir (2 ^e groupe)	Prendre (3 ^e groupe)
Je cherche	Je saisis	Je prends
Tu chuches	Tu saisis	Tu prends
Il/elle cherche	Il/elle saisit	Il/elle prend
Nous cherchons	Nous saisissons	Nous prenons
Vous cherchez	Vous saisissez	Vous prenez
Ils/elles cherchent	Ils/elles saisissent	Ils/elles prennent

Pour conjuguer un verbe en français, il faut maîtriser plusieurs facteurs. Si c'était en pulaar, l'aspect et la voix auraient tout commandé puisque les désinences ne tiennent pas compte, par exemple, des personnes. Si pour toutes les personnes en pulaar (*mi, a, o, min, on, en, be*), on aurait qu'une seule forme au présent comme cette illustration avec le verbe *soodde* (voix active) : *sood+a*. Autrement dit, pour toutes les personnes, la forme est « *sooda* ». Tel n'est pas le cas en français, où le critère « personne » est à considérer. Cela veut dire qu'en plus de la connaissance du groupe auquel le verbe appartient, il faut maîtriser le temps de la conjugaison pour lequel à chaque personne est affectée une terminaison. Ce critère justifie alors cette multitude de désinences du présent des verbes du 1^{er} groupe en **-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent**. Cela est valable pour les verbes du même groupe. Mais dès qu'on change de groupe ou de temps, de mode ou de voix, des modifications vont s'opérer. En guise d'exemples rappelons que les désinences des verbes du 2^e groupe à l'imparfait de l'indicatif sont : **-issais, -issais, -issait, -issions, -issiez, -issaient**. Elles tiennent compte du groupe (2^e), du temps (imparfait), du mode

⁵ Le «c» de «*coodoo*» au lieu de «s» est dû à l'alternance consonantique qui est un fait de conjugaison en pulaar

⁶ Même règle que la note 5

(indicatif), de la voix (active) et des personnes (à chaque personne est affectée une désinence). Quant aux verbes du 3^e groupe, ils sont à connaître par cœur, vu la forme irrégulière de leurs désinences. Pour récapituler, il faut souligner que la connaissance du groupe du verbe est déterminant en français (cela facilite surtout quand il s'agit du 1^{er} ou du 2^e) comme l'est celle de la voix en pulaar. Conjuguer *suudde*, voix active, comme si c'était *suudaade*, verbe de la voix moyenne, crée autant d'inconfort qu'on considère « aller » comme un verbe du 1^{er} groupe.

4. Quelques changements morphologiques opérés dans les conjugaisons pulaar et française

La conjugaison occasionne souvent des changements au niveau de la morphologie du verbe. Autrement dit, au-delà des terminaisons relatives à l'aspect (pulaar) ou aux autres paramètres comme le temps, la voix, le mode, les personnes (en français), des modifications consonantiques ou vocaliques peuvent bien avoir lieu.

4.1. L'alternance consonantique dans la conjugaison pulaar

En pulaar, dans la conjugaison, souvent au pluriel certaines consonnes se substituent à d'autres. Il s'agit des consonnes en début de mot. Ce phénomène n'est pas valable pour toutes les consonnes certaines consonnes comme « ñ » sont conservées dans toute la conjugaison (*Mi ñaamii*, *A ñaamii*, *O ñaamii*, *Min ñaamii*, *En ñaamii*, *On ñaamii*, *Be ñaamii*. Fary Silate Ka (1986-87, p.382) a énuméré trois cas d'alternances consonantiques en pulaar à savoir :

- des parlars qui n'opèrent pas ces alternances (Boowe, Guinée). Voici un exemple avec le verbe *yahde* (voix active) au passé composé *Mi yahii/ Be yahii*. Pour ce premier cas, il n'y a pas eu de changement de consonne entre le singulier et le pluriel car le « y » est maintenu.
- Des parlars qui opèrent partiellement ces alternances consonantiques (Gaabu, Guinée Bissau). Présentons un exemple avec le même verbe *yahde* au passé composé. Nous aurons dans cette région *Mi yahii/Be jahii*. Pour ce deuxième cas, il faut rappeler qu'il y a eu effectivement alternance du « y » par le « j » mais cette modification est considérée comme partielle par rapport au troisième cas.
- Des parlars qui opèrent systématiquement ces alternances (Sénégal et Mauritanie). Voici un exemple pour illustrer cette modification : *Mi yahii/Be njahii*. Pour ce cas, le « y » du singulier est remplacé par le « nj » du pluriel. D'ailleurs dans cette étude, il s'agit de ce dernier cas.

Présentons dans le tableau ci-dessous quelques alternances consonantiques du pulaar

Tableau 7 : Alternances des consonnes dans la conjugaison du pulaar

Verbes en pulaar						Un cas en français
	<i>Haalde</i> (parler)	<i>Sañde</i> (tisser)	<i>Roondaade</i> (porter sur la tête)	<i>Dogde</i> (courir)	<i>Feccude</i> (partage)	Rire
Singulier	<i>Mi haalii</i>	<i>O sañii</i>	<i>A roondiima</i>	<i>Mi doga</i>	<i>Mi feccii</i>	Je ris
Pluriel	<i>En kaalii</i> ⁷	On <i>cañii</i>	<i>Be ndoondiima</i>	<i>Min ndoga</i>	<i>Min peccii</i>	Ils rient
Consonnes substituées	H et K	Set C	R et Nd	D et Nd	F et P	Pas d'alternance de consonnes

⁷L'alternance consonantique concerne toutes les personnes du pluriel (Min, En, On, Be)

Cependant il semble être nécessaire de rappeler qu'en pular, l'alternance consonantique n'intéresse pas que les verbes mais les noms. Et pour cette modification des consonnes au pluriel ou au diminutif des noms, il faut considérer trois cas :

- **Cas 1 :** la première alternance consonantique concerne des lettres qui gardent la même forme au singulier, au pluriel ou pour les diminutifs. Soient les trois (03) exemples suivants pour ce cas :
 - Ñ : *ñaalal, ñaalel, ñaale, ñaaloñ* qui signifient respectivement une cigogne, cigogneau, des cigogneaux, de petites cigognes. Pour ce cas de figure, nous constatons que la lettre « ñ » est toujours conservée.
 - Cela est valable pour les lettres comme « L » avec les mots (*liingu, liingel, liingal, liikoñ, liddi* (un poisson, poissonneau, un gros poisson, des poissonneaux, des poissons)
 - et « C » avec les mots *comcol, comcoñ, comci* qui signifient respectivement un habit, des habits d'une petite quantité, des habits.

- **Cas 2 :** la deuxième alternance concerne les lettres qui changent une seule fois. Présentons quelques exemples de ce type d'alternances :
 - La lettre « S » avec les mots comme *sonndu, colel, colal, coleje, colli* qui signifient respectivement un oiseau, un oisillon, un grand oiseau, de grands oiseaux, des oiseaux. Nous constatons que la lettre « S » n'a subi qu'un seul changement de « S » à « C ».
 - Ce type d'alternance concerne « N » dans *neddo, yimbe, yimboñ* (une personne, des personnes, des personnes peu nombreuses). Pour ce cas, de « n » on est passé à « y ».
 - *Fado, padé* (une chaussure, des chaussures). De « f » on est passé à « p ».

- **Cas 3 :** la troisième alternance, enfin, concerne les lettres qui changent deux fois au pluriel ou pour les diminutifs ou augmentatifs. Proposons quelques exemples :
 - *Ruulde, duule, nduuloñ* (un nuage, des nuages, de petits nuages). Pour ce cas précis, le « r » du singulier s'est substitué en « d » du pluriel pour devenir « nd » pour le diminutif ;
 - *Yeewtere, jeewte, njeewtoñ* (une discussion, des discussions, de petites discussions sans importance). Nous constatons que de « y » du singulier, nous sommes passé à « j » pour le pluriel avant d'avoir « nj » pour exprimer le diminutif.

4.2.Modification vocalique dans la conjugaison française

En conjugaison française, en plus des terminaisons correspondant aux temps, aux personnes, certaines marques spécifiques à certains verbes peuvent être notées. Certaines voyelles sont remplacées par d'autres au pluriel. Si en pular, l'alternance, au pluriel (*min, en, on, be*), concerne les consonnes, en français ce sont les voyelles qui sont alternées. Proposons quelques exemples de ces cas de modifications :

- /ɛ/ et/ə/ avec les verbes en **-er** comme jeter, crocheter, parachever... Mais il faut faire attention à certaines formes comme « guetter ».

Tableau 8(1) : Alternance vocalique entre /ɛ/ et/ə/

Jeter au présent de l'indicatif			
Conjugaison		Transcription phonétique	Remarques
Je	Jette	[ʒɛt]	Le son [ɛ]
Tu	Jettes	[ʒɛt]	
/Il/ elle	Jette	[ʒɛt]	
Nous	jetons	[ʒætɔ̃]	Le son [ɛ] des autres personnes est remplacé par celui de [ə] dans les pluriels « nous » et « vous »
Vous	Jetez	[ʒəte]	
Ils/elles	jettent	[ʒɛt]	Le son [ɛ]

Cette conjugaison est valable avec les verbes comme crocheter, parachever mais ces modifications au niveau de la 1^{ère} et de 2^{ème} personne (nous et vous) ne concernent pas tous les verbes en –er. En guise d'exemple, nous prenons le verbe guetter qui, certes se termine par –er, mais sa conjugaison ne subit pas cette alternance vocalique. Sa conjugaison au présent de l'indicatif se présente comme suit : je guette[get],tu guettes[get], il/elle guette[get],nous guettons[getɔ̃],vous guettez[gete],ils/elles guettent[get],

- /ɛ/ et/e/ avec les verbes en –er comme céder qui se conjugue au présent de la façon suivante : jecède [sɛd], tu cèdes [sɛd], il/elle cède[sɛd], nous cédon[sɛdɔ̃], vous cédez[sede], ils/elles cèdent[sɛd].

Comme nous le constatons, avec les pluriels nous et vous, le/e/ (ouvert) est remplacé par le /e/(fermé)

- Avec les verbes en –yer ou en –oyer, la voyelle [i] peut se substituer à la semi-voyelle[y]comme dans les exemples ci-dessous.

Tableau 8(2) : Alternance vocalique entre /i/ et/j⁸/

Présent de l'indicatif					
Balayer			Nettoyer		
Conjugaison	Transcription phonétique	Remarques	Conjugaison	Transcription phonétique	Remarques
Je balaie ⁹	[balɛ]		Je nettoie	[netwa]	
Tu balaies			Tu nettoies		
Il/elle balaie			Il/elle nettoie		
Nous balayons	[balɛjɔ̃]	Présence de [y] qui remplace [i] au niveau des autres personnes	Nous nettoyons	[netwajɔ̃]	Présence de [y] qui remplace [i] au niveau des autres personnes
Vous balayez	balɛje]		Vous nettoyez	[netwaje]	
Ils/elles balaient	[balɛ]		Ils/elles nettoient	[netwa]	

⁸ Le « yod » est matérialisé par la lettre « y »

⁹ Au présent de l'indicatif, au lieu de « balaie... », la forme « balaye » peut être utilisée. Avec cette dernière, la semi-voyelle[y]. Dans ce cas, il n'y aurait donc pas d'alternance vocalique comme le précisent ces exemples : je balaye, tu balayes, il/elle balaye, nous balayons, vous balayez, ils/elles balayent. Mais dans le tableau ci-dessus, nous avons travaillé avec la première forme pour ressortir l'alternance entre [y].et [i]

Conclusion

Dans cet article, il a été question d'une étude contrastive d'un aspect des conjugaisons du français et du pulaar. Bien que d'origine et de statuts différents, le français et le pulaar ont eu à cohabiter depuis des siècles. Il est important alors de s'intéresser à certains angles leurs différentes conjugaisons. Certes le français a un corpus plus touffu que le pulaar dont la transcription n'a été disponible qu'en 1971, mais ce dernier, comme les autres langues nationales du Sénégal, est devenu un objet de recherche. De nombreux travaux réalisés par Aliou Mouhamadou, Fary Silate Ka, Abdourahmane Diallo, entre autres, se sont intéressés à l'un des dialectes du peul. Cette étude nous a fait comprendre que la conjugaison française, en plus de l'aspect, dépend d'autres paramètres comme le temps, la voix, le nombre... contrairement à la conjugaison du pulaar qui est aspectuelle. L'autre aspect dont on doit tenir compte est le phénomène de l'alternance consonantique en pulaar et celle vocalique en français. Par ailleurs, il faut souligner que la proximité et les rapports entre le français et les langues sénégalaises ouvrent une brèche à plusieurs études contrastives sous des angles différents.

Références bibliographiques

- Bernier, Jacques. (1976). La formation territoriale du Sénégal. *Cahiers de géographie du Québec*. vol.20, no51, pp.447-477.
- Diallo, Abdourahmane. (2015). *Précis de grammaire et de lexique du peul du Fouta Djallon*. Asian and African Lexicon Series n°57. Research Institute for Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA), Tokyo University of Foreign Studies. P.2.
- Décret n°71-566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales (du Sénégal)
- Dubois J. & al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 514p.
- Gerolimich, Sonia, Stabarin, Isabelle. (2007). Pour une représentation fonctionnelle de la conjugaison française. (In collaborazione con I. Stabarin), in *Aspetti della Didattica e dell'Apprendimento delle Lingue Straniere*. Contributi dei Collaboratori del Centro Linguistico dell'Università di Trieste, a cura di Taylor, Dipartimento di Scienze del Linguaggio, dell'Interpretazione e della Traduzione, Trieste (pp.147-165). Disponible sur <http://www.openstarts.units.it/dspace/handle/10077/6326>
- Guiré, Inoussa. (2015). *L'alternance de codes entre L1-fulfulde et L2-français dans l'enseignement bilingue Nanterre la Défense du Burkina Faso : des technologies d'analyse linguistique de corpus oraux aux problématiques didactiques*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris Ouest, 447p.
- Ka, Fary Silate. (1986-87). Les formes verbales du pulaar et leur emploi systématique de la conjugaison verbale. *Bulletin de l'IFAN*, T.46.Sér.B, nos 3-4, pp.379-428.
- Kalinowska. Irène M. (2014). *Le verbe : modes et temps*, 2^{ème} éd. entièrement revue. Duculot, 227p. [1^{ère} éd. 2010]
- Mohamadou, Aliou. (2014). *Le verbe en peul*. Karthala/OIF, 252p.
- Mohamadou, Aliou, Dème, Oumar M. (2017). *Quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs du Peul [pulaar, fulfulde]*. hal-01529233, 7.p.
- Seck, Ibrahima. (2012). Les Français et la traite des esclaves en Sénégambie. *Dix-huitième siècle* 2012/1 n°44, pp.49-60, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2012-1-paGE-49.htm>
- Perrin, Ghislaine. (1984). *La langue française au Sénégal*. Institut de recherches sur l'avenir du Français. 78p.